







Chez M. PATRIS, propriétaire du JOURNAL DU PALAIS, d'un RECUEIL DE DROIT ADMINISTRATIF, et des CODES ANNOTÉS, rue des Grands-Augustins, 7, à Paris.

MISE EN VENTE des CINQ PREMIERS VOLUMES DU

RÉPERTOIRE GÉNÉRAL DU JOURNAL DU PALAIS

LE SIXIÈME VOLUME PARAITRA le 30 novembre prochain

Par UNE SOCIÉTÉ DE JURISCONSULTES et de MAGISTRATS, avec la collaboration de M. LEDRU-ROLLIN, Député.

DIX VOLUMES, papier collé, format grand in-8° à deux colonnes, ou in-4° à trois colonnes, au choix.

Le prix en reste fixé à 120 FRANCS pour les ABONNÉS du JOURNAL DU PALAIS, et à 160 FRANCS pour les personnes NON ABONNÉES, jusqu'à l'achèvement du sixième volume.

NUL ouvrage n'a été fait sur ce plan nouveau, aucun n'est aussi étendu ni aussi complet; les recherches y sont extrêmement faciles; il renferme toutes les décisions de la Jurisprudence, l'analyse raisonnée et critique de tous les auteurs anciens et modernes qui ont écrit sur les diverses parties du Droit; en un mot, c'est le tableau le plus vaste de la Jurisprudence, de la Législation et de la Doctrine qui ait été publié jusqu'à ce jour.

AUX PERSONNES QUI VEULENT AU MEILLEUR MARCHÉ LE JOURNAL LE PLUS INTÉRESSANT, ABONNEZ-VOUS A L'UNIVERSSEL.

6 FR. PAR AN (1 fr. en sus pour les Départemens), ON A Une Revue par jour, 30 Revues par mois, 360 Revues par an. Deux centimes. Cinquante centimes. SIX FRANCS.

L'Universel paraît le 5 de chaque mois, imprimé sur papier de luxe, en caractères neufs, dans le plus grand format connu, avec Cartes, Plans, Gravures, Atlas et riches Illustrations; il contient 64 pages formant 128 colonnes, c'est-à-dire 607,200 lettres ou la matière de 2 vol. in-8°. ce qui fait 24 vol. illustrés par an.

AUX PERSONNES QUI CHERCHENT LE PLACEMENT LE PLUS SUR ET LE PLUS AVANTAGEUX, PRENEZ DES ACTIONS DE L'UNIVERSSEL.

250 FR. A un minimum de 20 0/0 pouvant s'élever à 200 0/0 par an, A une part proportionnelle dans la propriété du journal, matériel, clientèle, etc. A la réception gratuite de l'Universel, 1,536 colonnes de texte, 400 gravures, etc.

La Société est constituée au capital de 150,000 francs, divisé en 600 actions de 250 francs. La gérance, confiée à M. Brunel, ancien négociant, offre toutes garanties; elle est placée sous le contrôle permanent d'un conseil de surveillance composé de MM. Messilly, chevalier de plusieurs ordres; Royer-Collard, doyen de la Faculté de droit de Paris, chevalier de la Légion-d'Honneur; le duc de Riario-Sforza, colonel de cavalerie, chevalier de plusieurs ordres; le vicomte de Jailly, chevalier de la Légion-d'Honneur; Delvigne-Duroisel, administrateur du chemin de fer d'Equerlines à Charleroi. — A 10,000 abonnés, les bénéfices sont de 20 pour 100; ils doivent s'élever selon toute apparence jusqu'à 200 pour 100 par an.

On souscrit rue de la Boule-Rouge, 9, et les fonds sont versés chez les banquiers de la Société.

TEINTURE PURGATIVE COMPOSÉE

N'ayant pour base que des éléments tirés du règne végétal, elle ne présente pas le plus léger inconvénient; c'est un purgatif doux, agréable et commode. Elle est utile pour donner issue aux humeurs quand on supprime un vésicatoire ou un cautère, quand on veut faire sécher des plaies, des ulcères.

GRAINS de VIE APPROUVÉS PAR LA FACULTÉ. Pour conserver la santé et prévenir et guérir les Maladies. Ils sont sous forme de dragées. Ils opèrent dans toute l'économie une répartition nutritive exacte, un appétit constant et réglé, la fraîcheur du teint; par suite d'une circulation entièrement équilibrée, le bien-être moral essentiellement lié à l'accomplissement normal des actes de la nutrition.

GRAINS de VIE

Ils sont sous forme de dragées. Ils opèrent dans toute l'économie une répartition nutritive exacte, un appétit constant et réglé, la fraîcheur du teint; par suite d'une circulation entièrement équilibrée, le bien-être moral essentiellement lié à l'accomplissement normal des actes de la nutrition.

Médaille à l'Exposition de 1844. SICCATIF BRILLANT

Séchant en deux heures, pour mise en couleur sans feuillage, de RAPHAËL. Il y a du rouge, du jaune, couleurs noyer et transparentes, pour parquets et carreaux, vert et noir, etc., pour boîtes et ferrures. — Prix: 3 fr. le kilogram. Toute personne peut employer. On se charge de la mise en couleur garantie, à 75 c. le mètre. Rue Neuve-Saint-Merry, 9, à Paris.

Maladies Secrètes. Guérison prompte, radicale et peu coûteuse de ces Maladies par le traitement du Dr CH. ALBERT, Médecin de la Faculté de Paris, maître en pharmacie, ex-pharmacien des hôpitaux, professeur de médecine et de botanique, honoré de médailles et récompenses nationales, etc. R. Montorgueil, 21. Consultations gratuites tous les jours.

ENTREPRISE SPÉCIALE DES ANNONCES POUR LES JOURNAUX DE PARIS, DES DÉPARTEMENTS ET DE L'ÉTRANGER. S'ADRESSER A M. NORBERT ESTIBAL, Fermier d'Annonces de plusieurs journaux, rue Neuve-Vivienne, 53, à Paris.

CHEMIN DE FER DE TOURS A NANTES

Le conseil d'administration de la compagnie du chemin de fer de Tours à Nantes a l'honneur d'informer MM. les actionnaires qu'aux termes de l'article 39 des statuts, l'assemblée générale annuelle se réunira le 9 novembre prochain, à trois heures précises, rue de la Victoire, 38, à Paris.

MANÈGE LE BLANC

Les cours du soir, interrompus pendant la saison d'été, recommenceront mardi 13 octobre prochain, et continueront les mardis et vendredis suivants, à l'heure habituelle (heures du soir).

Ventes mobilières.

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE. Etude de M. TARDON, huissier, rue Louvois, 2. En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, place de la Bourse, 2. Le vendredi 9 octobre 1846. Consistant en commodes, armoires, tables, lits, bibliothèque, glaces, pendules, etc. Au comptant. (5016)

Etude de M. Napoléon TORTON, négociant, demeurant à Paris, rue Montmartre, 153, d'une part.

Et les autres associés commanditaires dénommés audit acte, d'autre part. Il appert que la société en commandite formée entre les susnommés sur un acte du 15 mai 1843, enregistré et publié, pour une durée de quinze années, à partir du 15 mai 1841, pour le commerce des vins de tout nature, en gros et en détail, et dont le siège était à Paris, rue Rambuteau, 63, est et demeure dissoute d'un commun accord, à partir dudit jour.

Etude de M. Kelly et Contret, formant entre eux une société en nom collectif, pour l'achat et la vente à commission de toutes marchandises de nouveautés.

La société aura une durée de sept années consécutives qui ont commencé à courir le 1er septembre 1846, et finissent le 1er août 1853. La raison de commerce sera KELLY et CONTRET. Le siège de la société est fixé à Paris, place de la Bourse, 12.

Des sieurs DASTUGUE et BOHM (Evariste et Michel), charbons, rue des Magasins, 6, le 13 octobre à 2 heures (N° 6462 du gr.).

Pour assister à l'assemblée dans laquelle M. le juge commissaire doit les consulter, tant sur la composition de l'état des créanciers présumés, que sur la nomination d'un nouveau syndic. NOTA. Les tiers-porteurs d'effets ou endossements de ces faillites n'étant pas connus, sont priés de remettre au greffe leurs adresses, afin d'être convoqués pour les assemblées subséquentes.

Des sieurs POIRIER (Paul-Nicolas), carrossier, rue de Ponthieu, 47, entre les mains de M. Blet, rue des Bons-Enfants, 32, syndic de la faillite (N° 6141 du gr.).

Des sieurs LUCIEN (Elienne-François), entrepreneur, rue Hauteville, 11, entre les mains de M. Blet, rue des Bons-Enfants, 32, syndic de la faillite (N° 6119 du gr.). Des sieurs NEUVE (François-Isidore), limonadier, faub. Saint-Martin, 259, entre les mains de M. Huei, rue Cadet, 1, syndic de la faillite (N° 6117 du gr.).

Des sieurs VAILLANT (Louis-Auguste), grainetier, à Boulogne, entre les mains de M. Duval Vaucluse, rue Grange-aux-Belles, 5, syndic de la faillite (N° 6169 du gr.).

Des sieurs HAINSELIN (Charles-Arsène), anc. md de lingerie, rue du Ponceau, 12, entre les mains de M. Blet, rue des Bons-Enfants, 32, syndic de la faillite (N° 6395 du gr.). Pour, en conformité de l'article 493 de la loi du 28 mai 1838, être procédé à la vérification des créances, qui commencera immédiatement après l'expiration de ce délai.

Des sieurs DASTUGUE et BOHM, rations de faillites. — Lisez: Des sieurs DASTUGUE et BOHM, et non BOHM.

ASSEMBLÉES DU JEDI 8 OCTOBRE. KEUF MEUBLES (2): Bocard, épicer, écot. — Mauffa, ent. de bimensid. id. — Beauvier, nég., conc. — Kohl, banquier, veuf. DEUX MEUBLES: Picard, libraire, id. — Cuverrier, nég., écot. — Héralut et Alexandre, mds de vins, conc.